

NOM	PRENOM	Date de naissance :
------------	---------------	----------------------------

Adresse :

Secteur : Tapage Ouaki Petit Serré, Ilet Furcy Les Makes Canots-Gol les hauts Etang Salé
 Avirons Autre Extérieur St Louis : *St Leu , St Pierre ... (à préciser :.....)*

TRANSPORT HABITUEL

Mode de transport habituel utilisé par votre enfant pour se rendre ou quitter le lycée.

- Je dépose mon enfant
- Mon enfant vient par ses propres moyens :
- à pied à vélo en moto (transmettre BSR et attestation d'assurance) autre :
- Mon enfant vient en bus : de ligne transport scolaire

EVACUATION EN CAS D'ÉVÉNEMENT MÉTÉOROLOGIQUE DANGEREUX

Le dispositif ORSEC, spécifique cyclone prévoit qu'en cas d'évacuation : « **la prise en charge des enfants par leur famille** ».

Celle-ci se fera, soit à l'établissement s'ils effectuent le parcours école-domicile à pied, soit à l'arrêt de bus le plus proche de leur domicile s'ils empruntent le service de transports scolaires. (Circulaire rectorale du 6 novembre 2013).

Nous vous demandons donc de remplir avec attention le document ci-dessous.

Décision de la famille en cas d'évacuation :

Je soussigné(e) : NOM Prénom du responsable légal : _____

MERCI de ne cocher qu'un seul cercle

autorise mon enfant à quitter le lycée sous mon entière responsabilité que ce soit à pied, à vélo, en moto, en voiture, en bus de ligne. Je certifie **qu'il n'existe aucun danger** sur le trajet emprunté (exemples : radier submersible, risque d'éboulements...)

autorise mon enfant à quitter le lycée UNIQUEMENT avec le transport scolaire
 Nous garderons votre enfant au lycée jusqu'à le passage du bus ; le retour des élèves transportés sera organisé par la CIVIS.

Problème éventuel : **Radier dangereux** entre le point de dépôt du bus et le domicile
 Lequel ? :

Je m'engage alors à récupérer mon enfant à l'arrêt de bus

J'autorise mon enfant à rejoindre la famille d'accueil (que j'ai choisi) si je ne peux me déplacer à cet arrêt du bus
 (Nom :Prénom : GSM :)

n'autorise pas mon enfant à quitter le lycée

Il sera **alors gardé au lycée** jusqu'à ce que vous veniez le chercher ou une personne désignée en cas d'empêchement du responsable légal : NOM.....Prénom tél

Si le délai d'attente imparti par les autorités est dépassé, il sera envoyé vers le site d'hébergement d'urgence le plus proche.

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :